

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 15 janvier 2018 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Berchmans Boudreau,

**SONT PRÉSENTS :**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Sylvia Vigneault	conseillère siège n° 3
Charlotte Cormier	conseiller siège n° 4
Jimmy Flowers	conseiller siège n° 5
Jean Arseneault	conseiller siège n° 6

**EST ABSENTE :**

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
---------------------	------------------------

**EST AUSSI PRÉSENTE :**

Meggie Richard	directrice générale
----------------	---------------------

---

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

---

**RÉSOLUTION N° 9741-18  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Il est proposé par le conseiller Jimmy Flowers appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance, soit adopté, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles reste ouvert.

---

**RÉSOLUTION N° 9742-18**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 DÉCEMBRE 2017**

---

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 4 décembre 2017, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault  
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers  
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 4 décembre 2017 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

---

**RÉSOLUTION N° 9743-18**  
**LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 DÉCEMBRE 2017 : APPROBATION**

---

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par le conseiller Jimmy Flowers  
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 143 038,69 \$ en date du 31 décembre 2017.

---

**RÉSOLUTION N° 9744-18**  
**ANALYSE DE LABORATOIRE DE L'EAU POTABLE : MANDAT**

---

CONSIDÉRANT la réception de la proposition n° A-19114 pour l'analyse de laboratoire de l'eau potable et des neiges usées pour l'année 2018 du Groupe Environex;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault  
appuyé par le conseiller Jean Arseneault  
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre retienne les services du Groupe Environex pour l'analyse de laboratoire de l'eau potable et des neiges usées sur le territoire de la municipalité pour l'année 2018 et ce, pour la somme de 5 607. \$ annuellement, taxes applicables en sus, le tout tel que décrit dans la proposition n° A-19114, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

---

**RÉSOLUTION N° 9745-18**  
**GESTION DE CONTRÔLE DES RÉSERVOIRS D'AIR COMPRIMÉ RESPIRABLE -**  
**SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE : MANDAT**

---

CONSIDÉRANT la réception de la proposition de Boréale services maritimes, en date du 15 janvier 2018, pour la gestion et le contrôle des réservoirs d'air comprimé respirable du Service de sécurité incendie;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Cormier  
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault  
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Havre-Saint-Pierre retienne les services de Boréale services maritimes pour la gestion et le contrôle des réservoirs d'air comprimé respirable du Service de sécurité incendie pour l'année 2018, tel que décrit dans l'offre de service datée du 15 janvier 2018, laquelle valant comme si ici au long reproduite.

---

**RÉSOLUTION N° 9746-18**  
**CONTRAT N° 2016-200 « TRANSPORT DES CONTENEURS À**  
**L'ÉCOCENTRE » : RECONDUCTION**

---

CONSIDÉRANT QUE le contrat n° 2016-200 « Transport des conteneurs à l'Écocentre » octroyé aux Entreprises Romain Boudreau de par la résolution n° 9505-16, est terminé;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.3 stipule que le contrat peut être reconduit, aux mêmes termes, pour une période additionnelle d'un an;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault  
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier  
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal reconduise le contrat 2016-200 « Transport des conteneurs à l'Écocentre » pour une période additionnelle d'un an et ce, jusqu'en septembre 2018 aux mêmes termes.

---

**RÉSOLUTION N° 9747-18**  
**ASSOCIATIONS ET ORGANISMES : CONTRIBUTION**

---

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a manifesté son intérêt afin d'apporter un soutien financier aux organismes et regroupements du milieu;

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault  
appuyé par le conseiller Jean Arseneault  
et unanimement résolu

Que la Municipalité contribue en biens et services pour l'activité hivernale  
« Attache ta tuque » organisée par le Club Optimiste de Havre-Saint-Pierre du 23 au  
25 février prochain.

Que la Municipalité contribue pour un montant de 500. \$ ainsi qu'en biens et  
services pour le Tournoi de la Minganie qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 4 février prochain.

---

**RÉSOLUTION N° 9748-18**  
**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL :**  
**DÉPÔT**

---

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Sylvia Vigneault  
et unanimement résolu

Que les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil de la  
Municipalité de Havre-Saint-Pierre soient et par les présentes, sont déposées et ce,  
conformément à la Loi sur les élections et les référendums.

---

**RÉSOLUTION N° 9749-18**  
**OPÉRATEUR/JOURNALIER - TEMPORAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX**  
**PUBLICS : EMBAUCHE**

---

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de candidatures au poste d'opérateur/journalier -  
temporaire au service des travaux publics;

Il est proposé par le conseiller Jean Arseneault  
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier  
et unanimement résolu

Que la Municipalité embauche monsieur Martin Noël à titre  
d'opérateur/journalier - temporaire au Service des travaux publics à compter du 15  
janvier 2018 et ce, jusqu'au 15 avril 2018 et que la rémunération soit fixée à la  
classe 1, échelon 01-10-2017 de l'échelle salariale applicable à la Convention collective  
des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire répond aux questions des contribuables.

---

## **RÉSOLUTION N° 9750-18 LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Après la période de questions,

Il est proposé par la conseillère Sylvia Vigneault  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 49

---

---

**Berchmans Boudreau, maire**

---

**Meggie Richard, directrice générale**